



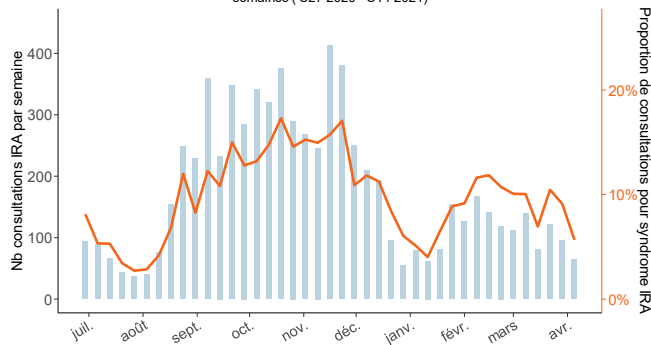
Ce bulletin est réalisé grâce aux données des médecins et infirmiers du réseau sentinelle, des structures de la direction de la santé (dispensaires, infirmeries, hôpitaux périphériques et CME), du Centre Hospitalier du Taaone, des laboratoires privés et public et du service des armées.

INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÜES (IRA)

IRA : fièvre ou sensation de fièvre d'apparition brutale, signes respiratoires ou ORL, courbatures/myalgies, asthénie, céphalées

IRA ► 160 cas rapportés par les médecins sentinelles

Proportion de consultations pour syndrome IRA auprès des médecins du réseau sentinelle de Polynésie française par semaine
semaines (S27 2020 - S14 2021)



La proportion de consultations pour syndrome d'IRA auprès du réseau sentinelle diminue en S13 et S14 (environ 6% versus 10% les semaines précédentes).

Prévention des infections respiratoires aiguës

- Porter un masque en cas de toux.
- Se laver fréquemment les mains
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains.
- Limiter les contacts proches, maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes
- Aération de l'espace de vie
- Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes symptomatiques.

! COVID-19 : en complément de la vaccination, appliquer strictement les mesures barrières est pour se protéger, protéger ses proches et limiter la circulation du SARS-CoV-2 sur le fenua

Protocole de surveillance des IRA

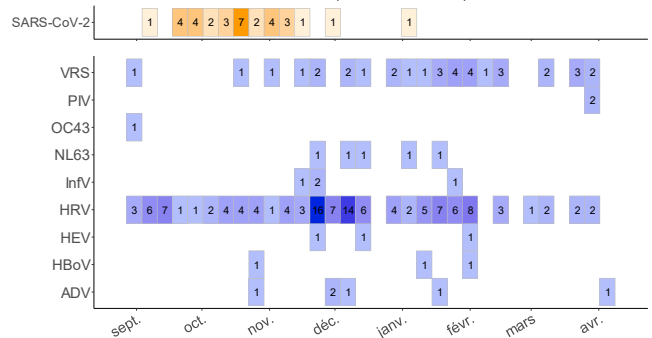
Depuis septembre 2020, les médecins du réseau sentinelle ont été invités à prélever des personnes présentant des symptômes évoquant une IRA afin d'objectiver la circulation de pathogènes respiratoires autres que le SARS-CoV-2.

Depuis cette date, 346 prélèvements ont été réalisés dans le cadre de cette étude.

Analyse réalisée	Résultat	Effectif	%
RT-PCR SARS-CoV-2	Positif	33	9,5
PCR multiplex	Positif	200	57,8
	Négatif	113	32,7
Total		346	100,0

Les derniers résultats montrent une circulation persistante de rhinovirus et de virus respiratoire syncytial (VRS).

Agents pathogènes détectés par semaine en Polynésie française dans le cadre du protocole de surveillance des IRA
semaines (S36 2020 - S14 2021)



Virus influenza A/B (InfV), virus respiratoire syncytial (VRS), adénovirus (Adv), bocavirus 1/2/3/4(HBoV), coronavirus NL63 (NL63), coronavirus OC43 (OC43), human rhinovirus (HRV), enterovirus (HEV), Chlamydomydia Pneumoniae (CP), Haemophilus influenzae (Hi), Streptococcus pneumoniae (SP)

Absence de circulation du virus grippal ► aucune souche de virus influenza A/B détectée en 2021 (19 demandes en S13/S14).

COVID-19

Informations disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

DENGUE

Syndrome dengue-like : fièvre élevée ($\geq 38,5^\circ\text{C}$) d'apparition brutale ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies) ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

⇒ Prescrire une RT-PCR (ou un test NS1) jusqu'à J7 du début des symptômes et une sérologie au-delà-de cette période.

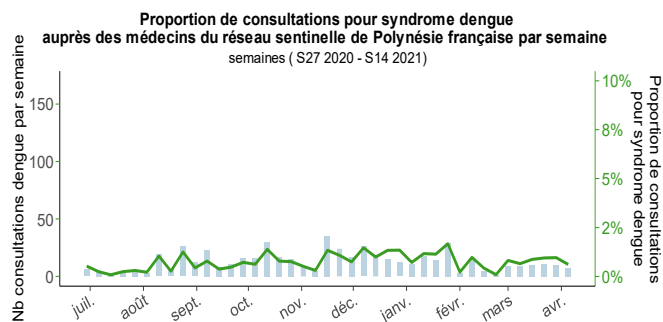
Cas confirmé : syndrome "dengue-like" confirmé virologiquement par un test diagnostic positif (RT-PCR / AgNS1)

Prévention de la dengue

- Se protéger contre les piqûres de moustiques, particulièrement les personnes virémiques afin de réduire le risque de transmission secondaire du virus à son entourage (usage de moustiquaires)
- Lutter contre les gîtes larvaires en éliminant les eaux stagnantes dans son environnement au moins une fois par semaine
- Consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes.

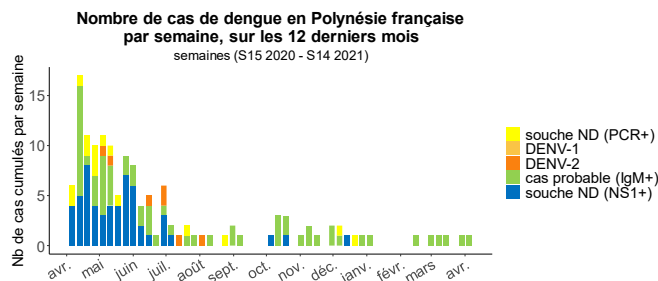
! Ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies

Depuis la fin du deuxième trimestre 2020, la proportion de consultations pour syndrome dengue-like est faible. En 2021, ces consultations ne dépassent pas 2%.



Cas confirmés de dengue ► 0 sur 34 demandes (2 cas probables)

Depuis juillet 2020, la circulation du virus de la dengue est de faible intensité en Polynésie française.



Surveillance zone Pacifique (DENV-1, DENV-2 et DENV-3)
Wallis et Futuna : DENV-2 (→)
Iles Marshall : DENV-3 (↘)
Iles Cook : DENV-2 (↗, phase épidémique depuis le 02/02/2021)
Fiji : DENV de sérotype inconnu (↗)
Nouvelle Calédonie : DENV-2 (↗)
 Source : Pacific Community <https://www.spc.int>

LEPTOSPIROSE

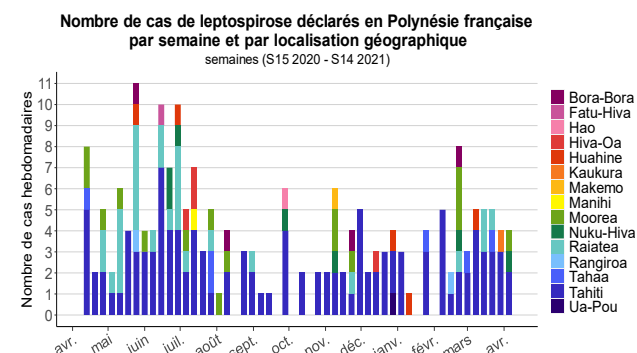
Cas confirmés ► 8 sur 69 demandes

Prévention de la leptospirose

- Port de gants et de chaussures fermées/bottes lors des activités à risque (jardinage/ fa'a'apu, agriculture, pêche en eau douce)
- Evitez de se baigner en eau douce lorsqu'on est porteur de plaies et limiter les contacts des muqueuses avec l'eau
- Désinfection des plaies après exposition à risque
- Lutter contre les rongeurs, (gestion des déchets)

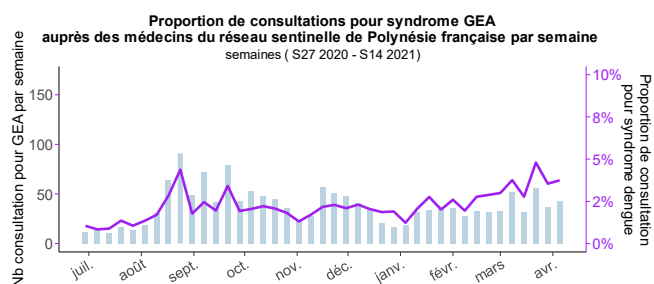
! Ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies

! Consulter sans délai un médecin en cas d'apparition des symptômes en signalant l'activité à risque pratiquée.



GASTROENTERITES (GEA) ET INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Toxi-infection alimentaire collective (TIAC) : survenue d'au moins 2 cas d'une symptomatologie similaire, en général gastro-intestinale, dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire.



La proportion de consultations pour GEA auprès des médecins du réseau sentinelle est en augmentation depuis quelques semaines mais reste inférieure à 5%.

Nb de cas	S13	S14	Détail
Diarrhée /GEA	0	0	
Ciguatera	0	0	

Prévention des GEA et TIAC

- Lavage systématique des mains après passage aux toilettes, manipulation de terre ou d'objets souillés et avant manipulation des aliments.
- Nettoyage et désinfection quotidienne des toilettes et poignées de portes dans l'entourage d'un malade.
- Conserver les aliments frais à température inférieure à 4°C et consommer viandes hachées et volailles cuites à cœur.
- Les préparations à base d'œuf non cuits (mayonnaises, crèmes, pâtisseries) sont à maintenir à une température < à 4°C et à consommer rapidement.

! En cas diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter un médecin.

BUREAU DE VEILLE SANITAIRE
 Dr Sabine Henry, Aurélie Vigouroux, Moerava Chiu, Hélène Laborde, Anaïs Fadat, Laurence Mataitai, Tahia Chanzi, Christophe Ricard
 Tel : 40 48 82 01
 Fax : 40 48 82 12
 E-mail : veille@sante.gov.pf
 Astreinte de veille sanitaire
 Tel : 87 70 65 02
 (Hors heures ouvrables)